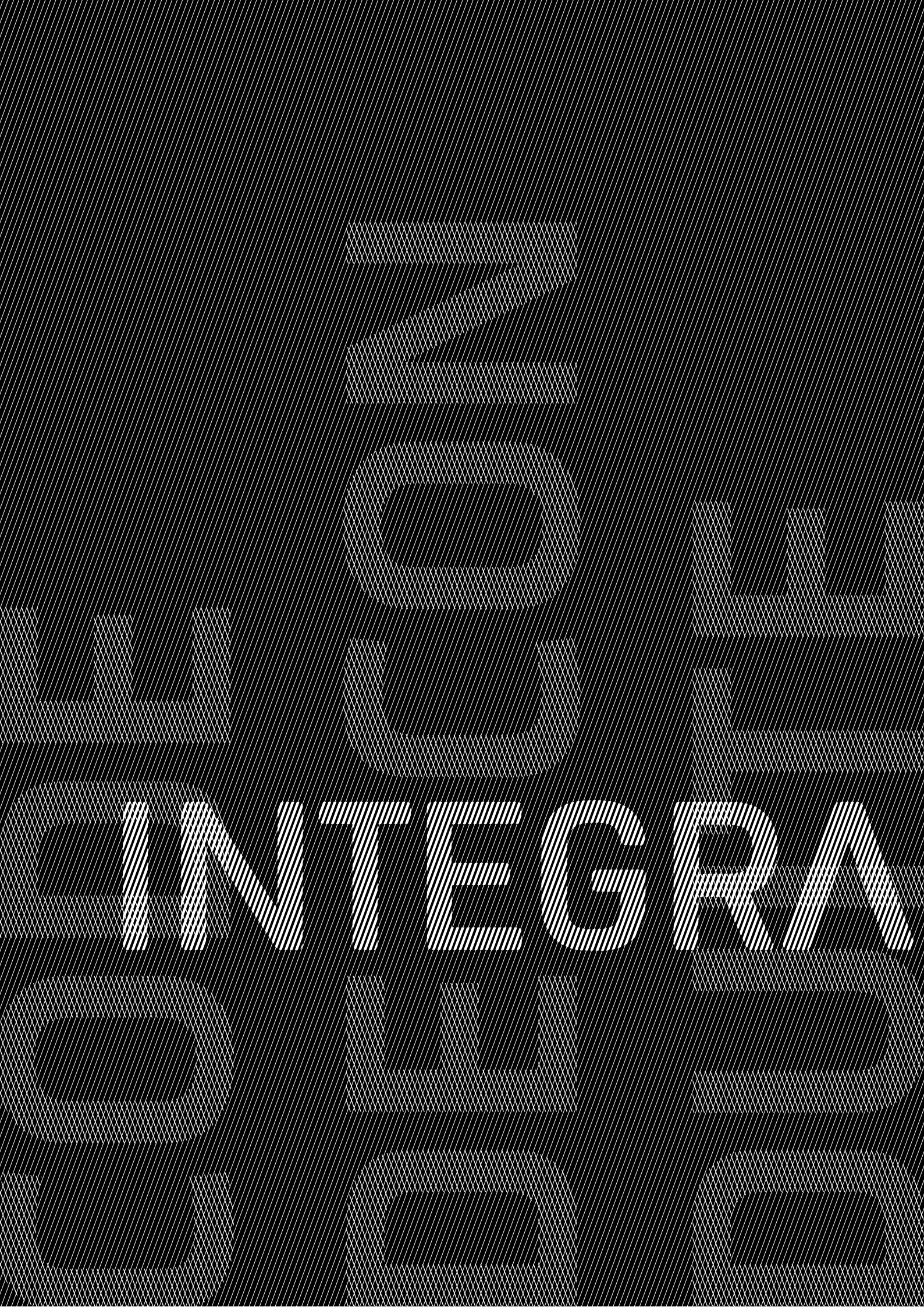




20

20

20

INTEGRA

20

20

20

20

20

20

Les entreprises suivantes, leurs participations et partenaires d'affaires ont approuvé ce code de conduite :

INTEGRA Holding

INTEGRA Immobilien

INTEGRA Metering

INTEGRA Biosciences

Aquametro Oil & Marine

SIGNAL

SITEK

INTEGRA Engineering India

Chez Integra, nous savons qu'il est essentiel de préserver un haut niveau de normes légales, éthiques et morales pour assurer **notre réussite.**

Notre but n'est pas simplement de nous conformer aux lois et règlements locaux et internationaux, mais aussi de nous comporter en respectant **une intégrité maximale**.

L'objectif de ce code de conduite est de fournir les normes générales en matière de comportement professionnel comme nous l'attendons des employés et fournisseurs d'Integra.



- › Respect
- › Loyauté
- › Honnêteté
- › Reconnaissance
- › Solidarité
- › Confiance
- › Fiabilité
- › Travail d'équipe



- › Joie
- › Sens / intention
- › Objectifs communs
- › Engagement



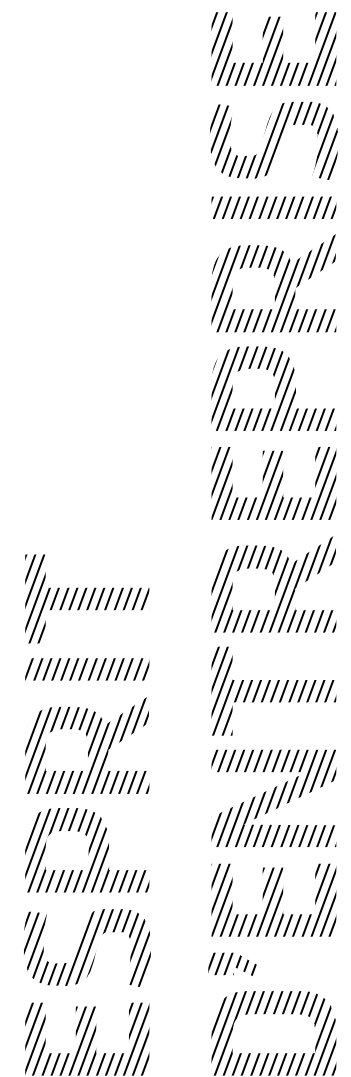
- › Qualité
- › Succès
- › Amélioration continue



- › Créativité
- › Solutions intelligentes
- › Innovation
- › Ouverture



- › Courage
- › Agilité
- › Responsabilité
- › Conscience du risque
- › Direction
- › Humilité



À qui s'applique le code de conduite ?

L'intégrité personnelle de tous les employés d'Integra groupe fait la différence et constitue la base pour préserver des normes légales, éthiques et morales élevées.

Le présent code de conduite s'applique à tous les employés d'Integra. Chaque employé d'Integra est personnellement responsable de sa conformité avec le code de conduite dans ses interactions avec les Stakeholder internes et externes et avec des tiers.

Les normes de conduite et comportements professionnels définis dans ce code de conduite sont également impératives pour les partenaires commerciaux d'Integra.

La direction de groupe de chaque société Integra est responsable de la communication du code de conduite envers ses employés et fournisseurs. Elle est aussi responsable de la compréhension et du respect du code de conduite.

VOUS
EN AVEZ
BESOIN



ÊTES-VOUS
CERTAIN(E) ?

Poser des questions et soulever des préoccupations

Le code de conduite ne peut pas fournir des réponses à toutes les questions. Les employés d'Integra sont invités à chercher de l'aide auprès de leurs supérieurs hiérarchiques ou des ressources humaines s'ils ont des questions.

Si vous êtes confronté(e) à une situation apparemment en contradiction avec le code de conduite, vous avez une obligation d'en informer votre supérieur hiérarchique ou les ressources humaines. Si vous préférez ne pas vous adresser directement à votre supérieur hiérarchique ou aux ressources humaines avec votre préoccupation, ou si ces instances ne la traitent pas correctement, vous pouvez donner l'information pertinente à :

info@integra.ch

Integra ne tolère pas de représailles contre les employés qui ont exprimé une préoccupation en toute bonne foi. De même, Integra ne tolère pas de faux rapports ou l'abus de cette possibilité de communiquer une préoccupation. Tout rapport d'une violation sera traité confidentiellement dans la mesure du possible. Des exemples de situations dans lesquelles les informations ne peuvent pas être traitées confidentiellement sont des cas où il existe des exigences légales de partager les informations, des actions en justice, des investigations, rapports incorrects et procédures disciplinaires.

Nous sommes entièrement engagés par le code de conduite, et nous vous remercions de nous aider à maintenir une intégrité au plus haut niveau.

Au-delà de la conformité avec les lois et règlements

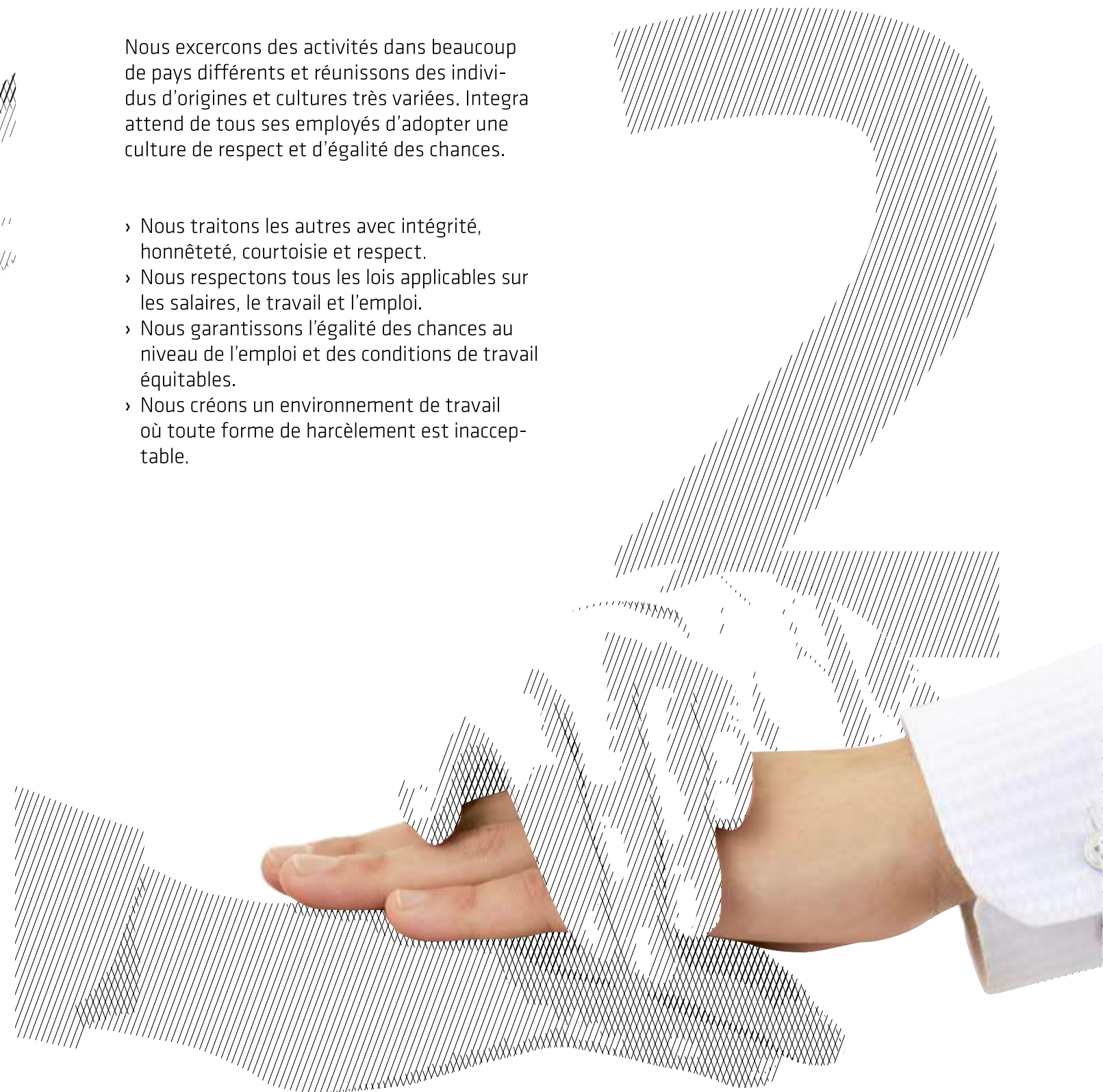
Nous attendons que Integra s'attende que toutes ses sociétés ainsi que les employés et fournisseurs respectent les lois et règlements applicables. Cependant, Integra va plus loin que les lois et règlements dans l'application de ses normes. Par le biais de sa légitimité, Integra demande à ses employés un comportement conforme au plus haut niveau d'intégrité.

- › Nous respectons tous les lois et règlements applicables.
- › Nous respectons ce code de conduite.
- › Nous adhérons aux Best Practices et règles de conduite professionnelles.
- › Nous agissons avec une intégrité au plus haut niveau.
- › Nous préservons des normes éthiques et morales très élevées.

Égalité des chances, sans discrimination et des conditions de travail équitables

Nous exerçons des activités dans beaucoup de pays différents et réunissons des individus d'origines et cultures très variées. Integra attend de tous ses employés d'adopter une culture de respect et d'égalité des chances.

- › Nous traitons les autres avec intégrité, honnêteté, courtoisie et respect.
- › Nous respectons tous les lois applicables sur les salaires, le travail et l'emploi.
- › Nous garantissons l'égalité des chances au niveau de l'emploi et des conditions de travail équitables.
- › Nous créons un environnement de travail où toute forme de harcèlement est inacceptable.



Santé, sécurité, environnement

Une partie de notre travail a lieu dans des environnements ou sites de production à risque. Cela demande des mesures spécifiques en matière de santé et sécurité. Nous entreprenons toutes précautions raisonnables pour prévenir des blessures, des maladies de travail ou des problèmes de santé. Chaque employé est responsable de réduire l'empreinte environnementale d'Integra.

- › Nous respectons tous les lois et règlements applicables au niveau de la santé et la sécurité, et nous répondons à toutes les normes pertinentes d'hygiène, de santé et sécurité.
- › Nous nous efforçons en continu d'améliorer la performance de sécurité en éliminant et réduisant les risques ou en prévenant les conséquences des risques.
- › Nous utilisons des équipements de protection adéquate.
- › Nous respectons les lois et règlements applicables environnementales.
- › Nous améliorons en permanence la performance environnementale d'Integra en réduisant notre empreinte environnementale.



Protection des biens

Les biens d'Integra ont une importance primordiale pour nos activités commerciales, même les objets d'une valeur modeste. En conséquence, tous les employés sont tenus de protéger les biens d'Integra d'un emploi abusif et d'une fraude.

- › Nous manipulons les biens d'Integra avec soin.
- › Nous ne détournons pas de biens ni n'en abusons ou empêchons les autres à le faire.
- › Nous ne pratiquons pas de comportements frauduleux.





Protection des données et confidentialité

Integra respecte et protège les données personnelles des clients, employés et tiers. Integra s'attend à ce que la confidentialité et l'intégrité de ses informations commerciales, techniques et financières restent préservées.

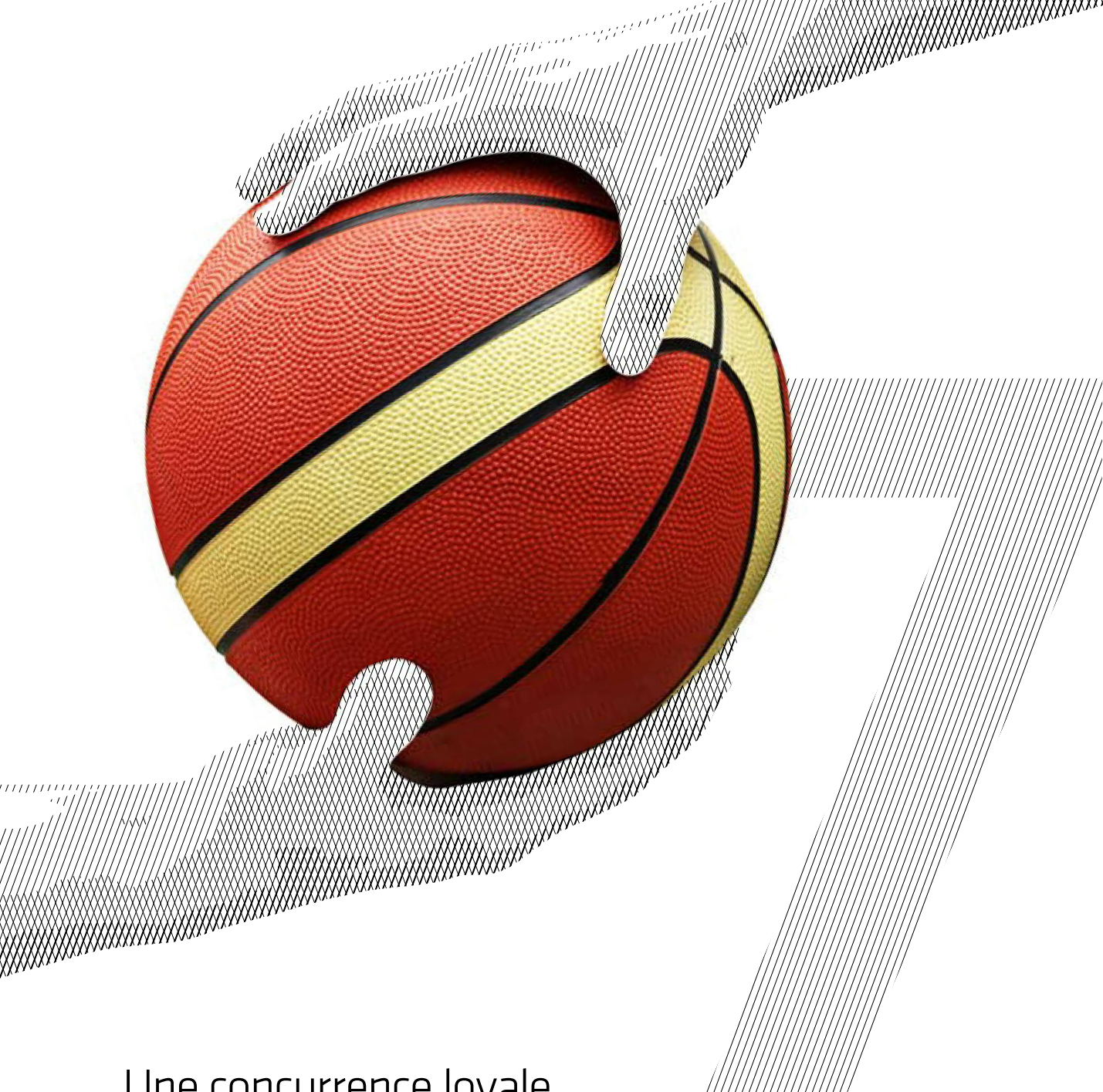
- › Nous partons de l'hypothèse que les données ou informations de la société sont confidentielles, à moins qu'elles ne soient spécifiées comme informations publiques.
- › Nous agissons en conformité avec les lois et règlements applicables sur la protection des données.
- › Les données de clients, employés et tiers à caractère personnel sont traitées de manière responsable.
- › Nous collectons et traitons des données à caractère personnel uniquement à des fins légitimes.
- › Nous protégeons les données à caractère personnel d'une divulgation non autorisée.
- › Nous partageons les informations confidentielles uniquement selon les besoins absolus.
- › Nous fournissons des informations confidentielles uniquement à des fins commerciales.
- › Nous protégeons les informations commerciales, techniques et financières concernant Integra.

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêt est présent quand les intérêts personnels d'un(e) employé(e) coïncident avec les intérêts d'Integra. Dans une telle situation, les intérêts personnels ne doivent pas avoir une influence sur les décisions prises pour Integra.

- › Nous agissons honnêtement et dans le meilleur intérêt d'Integra.
- › Nous évitons des situations actuelles et potentielles où il existe un conflit entre nos intérêts personnels et ceux d'Integra.
- › Nous renonçons à toute concurrence avec Integra.
- › Nous n'utilisons pas notre position au sein d'Integra pour notre profit personnel (ou le profit de nos proches ou associés).





Une concurrence loyale

Integra respecte la concurrence loyale et mène ses affaires en conformité avec les lois applicables en matière de concurrence et antitrust.

- › Nous ne concluons pas de contrats et ne participons pas à une discussion avec les concurrents sur un alignement du comportement compétitif, comme la fixation des prix, le partage du marché ou la manipulation du marché.
- › Nous veillons à ce que la participation à des rencontres informelles, des conférences ou autres réunions ne représente pas une violation des lois applicables sur la concurrence et antitrust.
- › Nous n'abusons pas d'une position dominante sur le marché.
- › Nous ne nous concertons pas (formellement ou informellement) sur les prix de revente avec nos clients.

Conformité des échanges commerciaux

L'exportation de nos produits et services vers certains pays ou marchés peut être soumise à des limitations. Integra attend de ses employés et fournisseurs qu'ils respectent tous les lois et règlements applicables concernant les échanges commerciaux et le contrôle d'importation et d'exportation.

- › Nous veillons à exporter et importer des articles uniquement vers les et respectivement des pays non concernés par des restrictions d'échanges commerciaux, des sanctions et embargos.
- › Nous connaissons la destination finale de notre exportation (cela inclut les exportations par des intermédiaires).
- › Nous vérifions si les noms figurent sur les listes de sanctions applicables et documentons notre travail.



